

Quoi de NEUF ?

Le journal des adhérents du Sgen-CFDT
des départements 91, 92, 93, 94 et 95

95

93

92

94

91



ACCOMPAGNER
avec le Sgen-CFDT de l'académie de Montpellier

Sgen
cfdt
des choix, des actes

CONTACTER LE SGEN-CFDT

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Sgen-CFDT 77
15 rue Pajol
77000 MELUN
01 64 64 00 22
seine-et-marne@sgen.cfdt.fr

<http://sgencreteil.ouvaton.org>
creteil@sgen.cfdt.fr (01 43 99 58 39)

Sgen-CFDT 9-3-4
11/13 rue des Archives
94010 CRÉTEIL cedex
01 43 99 12 40 • 9-3-4@sgen.cfdt.fr
Antenne 93 (Bobigny) : 01 48 96 35 24

ACADÉMIE DE VERSAILLES

www.sgen-cfdt-versailles.org
versailles@sgen.cfdt.fr

Sgen-CFDT Entre Seine et Oise (91, 92, 95)
245 boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
01 46 09 12 08 eso@sgen.cfdt.fr
Antenne 91 (Évry) : 01 60 78 37 34 • Antenne 92 et 95 : 01 46 21 69 58

Sgen-CFDT 78
301 avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES
01 30 50 89 82
yvelines@sgen.cfdt.fr

Site de la fédération : www.sgen.cfdt.fr

ESPACE ADHÉRENT - identifiant : les 4 chiffres et lettres de votre carte d'adhérent
Mot de passe : eolienne

Défense du personnel, transformation de l'école,
amélioration des conditions de travail,
lutte contre les discriminations...

LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT PRÈS DE VOUS,
ENGAGÉ AVEC VOUS

ACCOMPAGNER

ÉTAT DES LIEUX

- 4/ Colloque de Montpellier : bilan des dispositifs existants
- 6/ Accompagnement personnalisé du bac pro 3 ans à Versailles

TÉMOIGNAGES

- 7/ Sandra et Nicolas, personnels de direction en collègue
- 8/ Colloque de Montpellier : compte-rendu de table ronde
- 9/ Accompagnement éducatif dans le Val de Marne
- 10/ Accompagnement individualisé à l'université

PERSPECTIVES

- 11/ Un colloque : pour quoi faire ?
- 12/ Vers une évolution des pratiques au lycée ?
- 13/ Rencontre avec Jean-Michel Zakhartchouk
- 14/ Analyse critique des dispositifs dans le premier degré
- 15/ Webographie

Les photographies de ce numéro ont été réalisées par les militants locaux du Sgen-CFDT.

[N'hésitez pas à faire découvrir ce journal à un collègue qui ne connaît pas encore le Sgen-CFDT !]



Une idée incontournable qui se cherche encore

Accompagner, une idée neuve en éducation disaient les Cahiers pédagogiques en 2001. La multiplicité des dispositifs que peu connaissent réellement, le nombre d'enfants concernés (37 % des élèves des écoles, 25 % des effectifs de collèges), le développement d'un marché de l'accompagnement (Academia, Complétude, Cours Legendre) démontrent que l'accompagnement scolaire est devenu une réalité, une idée incontournable qui aujourd'hui se cherche.

Elle pourrait n'être que le reflet d'une société en plein doute qui veut concilier l'individu et le groupe, ou celui de familles angoissées par leurs enfants devenus rois. Mais elle révèle aussi les insuffisances du système éducatif : l'échec scolaire, l'absence de motivation ou la difficulté d'élaborer un projet pour beaucoup d'élèves.

Double évolution

Nous vivons une double évolution. Différentes réformes modifient par petites touches le temps scolaire en y incluant un accompagnement pensé plus globalement et qui ne se réduit pas à de l'aide. D'autre part, les pratiques de l'accompagnement se sont multipliées au niveau le plus local dans des projets centrés sur des sujets très précis impliquant plus d'acteurs.

Penser l'accompagnement dans sa globalité

Ce n'est pas encore satisfaisant. Les conditions de mises en œuvre sont souvent déplorables : la formation, les relais institutionnels sont insuffisants, la baraque se charge pour les professeurs principaux, les heures sup pleuvent. La cohérence entre les dispositifs fait toujours défaut. Une remise à plat est certainement nécessaire. « Il faut changer de paradigme, insistait Françoise Clerc dans son intervention à la table ronde du colloque du Sgen-CFDT de Montpellier du 15 janvier dernier, et penser l'accompagnement dans sa globalité et dans la globalité du parcours d'un enfant ».

Regards croisés

La tâche n'est pas simple. Interroger l'accompagnement percute d'autres sujets majeurs : rythmes de l'enfant, organisation et autonomie des écoles ou des établissements, évolution des métiers, temps de l'élève et des personnels, relation entre la classe et l'individu... Mais aussi la définition de la mission du service public d'éducation : l'accompagnement doit-il être externalisé, laissé au marché, ou faire partie de la mission de service public ?

Partager

Sur le terrain, il faudra du temps pour qu'une culture de l'accompagnement puisse être pensée et partagée de l'école à l'université. Rendez-vous dans cinq ans ? Entretemps, nous vous proposons une série de regards croisés sur les situations actuelles par des équipes au plus proche du terrain : c'est l'approche de Quoi de Neuf ? Singulière cette fois, puisque le Languedoc-Roussillon s'invite plus au Nord et que l'Île de France accueille ceux du Sud : un pont entre deux régions très différentes, et des situations éducatives qui se ressemblent...

Joachim Dendiéval

Quoi de
NEUF ?

Directeur de publication

Philippe Antoine

Rédaction

Xavier Boutrelle
Chantal Demonque
Christian Jolivet
Laura Rakotomalala
Rémi Roudeau

François Salaün (coordination et maquette)

Florent Ternisien

Impression

Société Jouve
11 boulevard Sébastopol
CS 70004
75036 Paris cedex 01

ISSN : 1953-6712

CPPAP : 1111 S 08060

Sgen-CFDT ESO

245 boulevard Jean Jaurès
92100 Boulogne-Billancourt
quoide9@laposte.net
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales



UN BILAN DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Le mot *accompagnement* appliqué à la question scolaire a évolué. Le colloque de Montpellier a été l'occasion d'un bilan détaillé.

Dans une période encore très récente, on distinguait le soutien scolaire pratiqué à l'école sur temps scolaire par les équipes éducatives, et l'accompagnement à la scolarité, aide dispensée hors de l'école, dans un cadre partenarial, sur temps périscolaire, par des intervenants variés. Depuis quelques années, le mot « accompagnement » désigne aussi des dispositifs sur temps scolaire et tend à qualifier l'ensemble des dispositifs de suivi des élèves.

UN VÉRITABLE MILLEFEUILLE

Les dispositifs d'accompagnement sont devenus très nombreux, constituant un véritable « millefeuille » qui pose un problème de lisibilité pour les élèves, les parents et les différents acteurs du système éducatif. La logique actuelle est celle de l'accumulation et de la « superposition ». Ces dispositifs ont des buts différents et ne dépendent pas tous des mêmes structures. La plupart cherchent à donner une réponse aux difficultés que rencontrent les élèves.

Au sein de l'éducation nationale, certains relèvent du soutien ou de l'aide aux devoirs : il s'agit par exemple au collège, du soutien maths/français, des études dirigées, de l'aide individualisée au lycée, du soutien dans

les lycées agricoles. D'autres dispositifs s'attachent à suivre de manière individuelle les élèves : tutorat, PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) dans les écoles et au collège consistant en un projet signé avec les parents qui comporte un diagnostic des difficultés et les actions envisagées.

Les dispositifs des dernières réformes permettent d'agir sur plusieurs paramètres. L'aide personnalisée à l'école peut avoir des contenus variés. L'accompagnement personnalisé se généralise dans les réformes de la voie professionnelle et des lycées. Il est inscrit dans l'emploi du temps de tous les

► La logique actuelle est celle de la superposition et de l'accumulation des dispositifs.

élèves et se donne plusieurs objectifs : soutien, aide méthodologique et aide à l'orientation.

La construction du projet personnel de l'élève donne lieu à des dispositifs spécifiques : éducation à l'orientation, découverte professionnelle au collège, module APP (accompagnement au projet personnel et professionnel) dans l'enseignement agricole.

Certains dispositifs *écartent* le temps scolaire, en particuliers ceux relevant du volontariat. L'accompagnement éducatif est placé en fin de journée et concerne maintenant l'ensemble des collèges et

des écoles en Zep. Il permet aide aux devoirs, pratique sportive, artistique et culturelle, pratique des langues vivantes et peut être piloté par des personnels très variés (des enseignants volontaires aux personnels des collectivités territoriales). Certains dispositifs sont proposés pendant les vacances : stages du dispositif de réussite éducative (DRE) dans 200 lycées, stages d'anglais au lycée, stages de remise à niveau pour les CM1 et CM2, stages passerelles prévus dans la réforme des lycées.

Ce temps hors scolaire est aussi le terrain d'autres partenaires et notamment des collectivités territoriales.

Les *Clas* par exemple (contrat local d'accompagnement à la scolarité), s'adressent aux élèves de l'école primaire, des collèges, des lycées, en priorité dans les zones urbaines sensibles et les réseaux d'éducation prioritaire.

La question de l'insertion est traitée par des structures spécifiques : c'est le cas de la MGI (mission générale d'insertion), des classes et ateliers relais qui ont pour but de réinsérer les jeunes dans un parcours de formation après une prise en charge en petits groupes pouvant aller de quelques semaines à plusieurs mois. Ces dispositifs relais relèvent d'une coopération avec le ministère de la justice, les collectivités territoriales, les associations.

UN MANQUE DE COHÉRENCE

Ce millefeuille de dispositifs n'a pas été pensé dans sa globalité. Cela pose un problème de cohérence. Le premier est celui des rythmes scolaires. Si certains dispositifs sont intégrés dans l'emploi du temps des élèves (certains dispositifs d'aide et de soutien, l'accompagnement personnalisé plus récemment), d'autres viennent s'ajouter à une journée déjà longue pour les enfants : c'est le reproche principal de l'aide personnalisée à l'école quand l'emploi du temps est sur quatre jours... Enfin, la préoccupation du rythme scolaire semble s'effacer pour certains dispositifs relevant davantage de l'affichage politique et de la demande sociale de prise en charge des enfants quand les parents travaillent : c'est le cas des stages pendant les vacances. Le définition du temps scolaire serait-elle en question ?

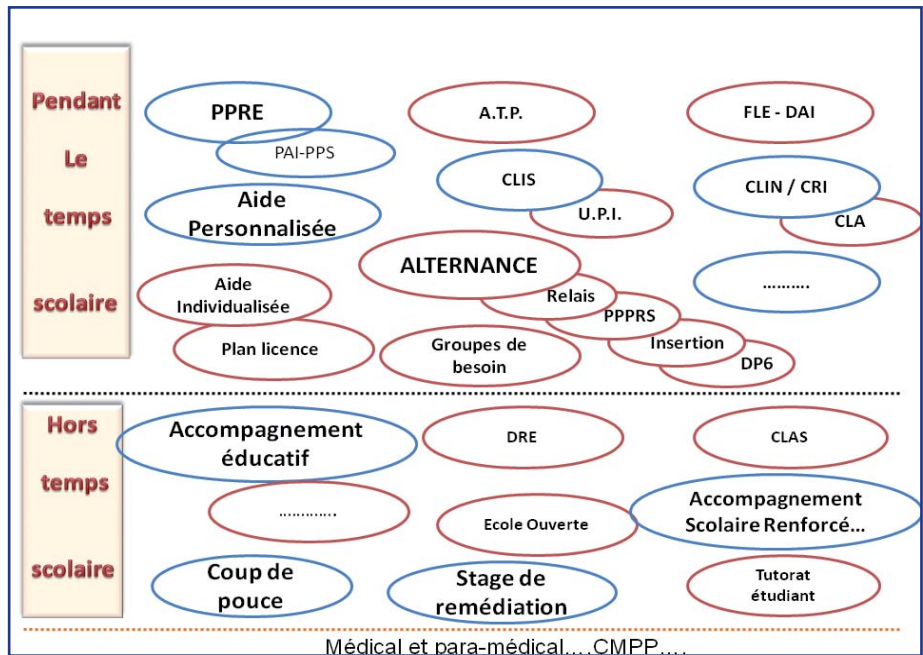
Le second problème est celui de la cohérence horizontale et verticale des dispositifs. Dans la même journée, un enfant peut suivre un dispositif, aller en classe, en suivre un autre... sans que les intervenants travaillent ensemble. Le manque de coordination entraîne un manque d'efficacité évident. De plus, les dispositifs tendent parfois à enfermer certains élèves en les y gardant. Dans un autre sens, il y a aussi un manque de suivi dans le temps, entre les dispositifs des différents niveaux.

LA RECHERCHE DE COHÉRENCE EST-ELLE À L'ORDRE DU JOUR ?

Les échanges du colloque de Montpellier ont montré une grande variété de situations, une culture de l'accompagnement qui semble bien réelle au Sgen-CFDT, mais des volontés qui se heurtent aux décisions arbitraires et à l'absence de relais institutionnels.

MGI, COP, Rased : le problème des suppressions de postes

L'objectif d'une MGI est de faire disparaître les décrocheurs, or ce sont plutôt les MGI qui disparaissent : il y en a une quarantaine dans l'académie de Montpellier alors que les décrocheurs sont de plus en plus nombreux. Même constat chez les Cop, de moins en moins nombreux pour mener à bien le suivi et l'aide à l'orientation.



Enfin, dans le primaire, la difficulté scolaire est devenue difficile à gérer sans intermédiaire, à cause de la suppression des Rased.

Le problème des conditions de travail

Alourdissement de la journée va de pair avec épuisement dans le primaire. Dans le secondaire, nombre de dispositifs

La définition du temps scolaire serait-elle en question ?

sont rémunérés en heures supplémentaires. La formation des personnels fait souvent défaut.

Le problème des hiérarchies intermédiaires qui ne jouent pas le jeu

C'est parfois au niveau des hiérarchies intermédiaires que le système se grippe. Dans le primaire certains inspecteurs d'académie, comme dans le Gard, imposent les horaires pour l'aide personnalisée. La situation des lycées professionnels est un cas d'école : dans l'académie de Montpellier, le rectorat, les inspecteurs et les chefs d'établissement se sont entendus pour que l'accompagnement personnalisé soit payé en HSE (heures supplémentaires effectives) au lieu d'être inscrit dans le service des enseignants : l'accompagnement devient la dernière roue du carrosse !

L'établissement est-il le lieu de mise en cohérence ?

À titre d'exemple, Joseph, principal d'un collège de 723 élèves dans une cité scolaire, s'est fixé pour objectif la mise en place de parcours scolaires de qualité. Il propose d'agir sur les classes charnières afin d'atténuer le stress du passage en 6ème ; de limiter les options proposées aux élèves afin de préserver l'hétérogénéité des classes ; de proposer des alternatives aux redoublements ; de mettre en place des PPRE dès

l'entrée en sixième sur la base du livret de compétences individuel de l'école primaire ; de développer les parcours de découverte des métiers et de formation et enfin de proposer des ateliers à certains élèves hors temps scolaire durant la pause méridienne. Quel est le bilan de ces actions ? Il est positif : les élèves ont une meilleure image d'eux mêmes, ils gagnent aussi en concentration. Les enseignants travaillent autrement. Mais le bilan est aussi en demi-teinte, beaucoup de choses sont à améliorer : la formation continue des enseignants reste insuffisante voire quasi-inexistante pour les professeurs principaux qui sont au cœur des actions ; le travail lui n'est pas reconstruit par une éventuelle décharge horaire.

L'équipe Sgen-CFDT de l'académie de Montpellier

Le schéma est proposé d'après Christine Félix, maître de conférences IUFM Aix-Marseille

Accompagnement personnalisé du bac pro 3 ans dans l'académie de Versailles. Chronique d'une déception annoncée... Analyse militante.

Les nouvelles grilles horaires liées à la réforme de la voie professionnelle prévoient deux heures et demie d'accompagnement destiné à tous les élèves, en interdisciplinarité. Ce dispositif s'adresse aux élèves selon leurs besoins et leurs projets. Soutien, aide individualisée, tutorat, modules de consolidation : les heures attribuées à chaque division peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.

Ces heures ont été attribuées aux établissements tardivement, en juin dans les Yvelines, en septembre dans l'Essonne, le plus souvent sans concertation ni réunion du conseil pédagogique, et bien sûr sans formation d'accompagnement. La difficulté technique des emplois du temps a découragé nombre d'établissements et d'équipes. Le recours massif aux heures supplémentaires effectives (HSE) ne facilite pas l'investissement. Les élèves perçoivent très mal des heures en plus en cours d'année. Le résultat reste plus que mitigé, pouvant aller de l'absence totale d'accompagnement à des expériences intéressantes mais rarissimes. Le bricolage est de mise, et parfois contraire à la philosophie du dispositif.

Dans un lycée des Yvelines, les heures, pourtant discutées en concertation, n'ont finalement pas été intégrées dans les emplois du temps et il est demandé aux collègues d'enseignement général de se rendre en heures supplémentaires voir les élèves pendant leurs heures d'atelier ! Dans un autre lycée, de l'Essonne, les services sont établis au-delà de ce qui est acceptable, les heures affectées en HSE et distribuées au cas par cas sans lisibilité. Un empilement d'heures octroyées sans concertation et sans projet est à la fois inacceptable et contre-



DU CÔTÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE...

productif, pour les élèves comme pour les enseignants

Nous avons dénoncé ces dysfonctionnements en présence du recteur (protocole de discussion) : ces heures doivent être intégrées aux services en heures postes. Le rectorat, quant à lui, compte sur la mutualisation des expériences et sur des temps de formation. Ajoutons la volonté de laisser aux établissements leur autonomie pour préparer la rentrée 2010 dans de meilleures conditions. Des pro-

► Comment appréhender une réforme dans de telles conditions ?

messes ont été formulées en terme de dotation. Mais de nombreux élèves parfois en grande difficulté n'ont pas pu bénéficier cette année d'accompagnement...

Pourtant, lorsqu'un dispositif est réalisé en concertation avec les équipes, le résultat s'avère fructueux pour tous. Ainsi à Villiers-Saint-Frédéric (Yvelines), les heures sont réparties entre remédiation et projets : en français (0,5 heure soit 1 heure semestre 1) et en mathématiques (idem). Les élèves passent des tests avec des propositions de modules en fonction de leurs résultats. Cela permet d'aider les élèves en difficulté et de répondre à la demande d'autres élèves qui veulent approfondir ou aller plus loin dans leurs choix d'orientation. Le volet restant (1,5 heure) est distribué en heures

de projet éducatif (créneaux horaires déjà disponibles dans les emplois du temps des élèves en début ou fin de deux journées) avec une intervention en fonction de besoins évalués, discutés ou proposés par des élèves eux-mêmes au bureau d'accompagnement. Tutorat, méthodologie, projet Arts lycéens. Une collègue gère ce travail avec une décharge de quatre heures (huit heures effectives), veillant à la mise en place et au suivi, se chargeant de trouver des volontaires pour prendre quelques élèves sur les créneaux des projets éducatifs. Une information est transmise régulièrement à tous.

Pour réussir la formation, concertation (au sein du conseil pédagogique) et volonté de mise en œuvre de la direction sont indispensables. Les fiascos précédents doivent constituer un contre-exemple pour la réforme du lycée et nous invitent à rester vigilants. Mais est-ce aux collègues de se débattre face aux résistances du milieu et des hiérarchies ? Le Sgen-CFDT a choisi de soutenir les personnels pour qu'ils obtiennent des conditions de travail décentes. Nos visites d'établissements se poursuivent.

Sylvie Coquille, Sylvie Hopkins et Brigitte de Crozant

Sylvie Coquille, Sylvie Hopkins et Brigitte de Crozant représentent le Sgen-CFDT au comité de suivi académique de la réforme.



ESBROUFE OU NOUVELLE MODALITÉ PÉDAGOGIQUE ?

L'accompagnement éducatif, esbroufe ou nouvelle modalité pédagogique ? Sandra et Nicolas sont tous les deux personnels de direction à Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis : ils nous livrent leur regard sur l'accompagnement éducatif.

Si l'accompagnement éducatif se résume à de l'aide aux devoirs type Acadomia ou à des ateliers sans lien avec les contenus pédagogiques de la classe, il risque fort de n'avoir pour impact que d'augmenter le pouvoir d'achat des enseignants qui s'y livrent. Alors, à quelles conditions ce dispositif peut-il se révéler pédagogiquement pertinent pour les élèves ?

L'offre d'aide complémentaire doit être multiforme afin de s'adapter à tous les profils d'élèves. Par exemple de l'aide aux devoirs pour les élèves qui ont des difficultés d'organisation, de méthodes, ou pour qui les conditions matérielles au domicile empêchent le travail de l'enfant. Une autre forme d'aide, qui s'articule aux contenus des cours, permet aux élèves qui en ont besoin un retour sur des éléments vus en classe ou un approfondissement. Enfin, l'aide peut prendre la forme, au moins ponctuellement, d'un tutorat adapté aux besoins de l'élève, véritable accompagnement individuel.

Accompagner les rythmes et les capacités d'apprentissage des élèves. Cette individualisation apparaît de plus en plus comme une condition sine qua non pour établir un partenariat pédagogique efficace entre l'école, la famille et l'élève.

Accepter de changer le rythme et le temps des apprentissages : mobiliser certains élèves sur certains temps et certains sujets, c'est-à-dire organiser des sessions sur des thèmes particuliers (telle partie de programme, la préparation du brevet, articuler un projet de classe avec un travail pédagogique particulier).

Rendre l'élève et sa famille acteurs : leur offrir la possibilité, et les accompagner dans cette démarche, de parti-

tive : un enseignant ou un CPE prend en charge la coordination et le suivi au quotidien de l'accompagnement éducatif ;

- une évaluation de la plus-value éducative et pédagogique des activités proposées et la capacité à faire évoluer celles-ci, y compris en cours d'année ;
- une souplesse d'organisation suffisante pour s'adapter aux besoins des élèves tels qu'ils apparaissent

► L'individualisation apparaît de plus en plus comme une condition sine qua non pour établir un partenariat pédagogique efficace entre l'école, la famille et l'élève.

ciper à l'élaboration d'un bilan scolaire de l'élève et d'établir un programme qui lui permette de progresser.

Pour résumer, les conditions de la réussite de ce dispositif sont à nos yeux :

- une bonne articulation entre le projet d'établissement, l'équipe pédagogique de la classe et l'offre éducative de l'accompagnement éducatif ; cette articulation passe notamment par une implication forte du professeur principal ;
- un dialogue privilégié entre l'équipe éducative, l'élève et sa famille ;
- un suivi rapproché de l'offre effec-

au fur et à mesure de l'année, ce qui suppose une souplesse budgétaire et une implication forte de ou des CPE.

Il nous apparaît que l'accompagnement éducatif peut être, si certaines conditions essentielles sont respectées, un cadre privilégié à l'individualisation des parcours et au partenariat entre l'école, la famille et l'élève. Il peut donc être un élément innovant sur le plan pédagogique qui participe à la transformation positive de l'école.

Sandra Pardo et Nicolas Feld

UN TERRAIN À DÉFRICHER

La table ronde du colloque de Montpellier du 15 janvier a été une occasion stimulante d'analyser les dispositifs et leurs enjeux. Compte-rendu.

Accompagnement individualisé, aide, soutien, PPRE, accompagnement éducatif... De quoi parle-t-on quand on évoque l'accompagnement des élèves ? Françoise Clerc, chercheur en sciences de l'éducation à l'université de Lyon, définit la notion d'accompagnement pédagogique comme diagnostic des compétences et construction d'un cheminement éducatif adapté, sur le modèle du *pastoral care* des écoles religieuses anglaises. Dans le système éducatif français, l'accompagnement se décline en de nombreux dispositifs ; à Montpellier il concerne un tiers des collégiens et un quart des élèves des écoles primaires.

Difficile de se retrouver dans cette jungle de dispositifs, souligne Christine Félix, maître de conférences à l'IUFM d'Aix-Marseille : « Ces dispositifs ont une volonté d'exhaustivité : résoudre tous les types de difficultés scolaires, dans le temps scolaire et hors temps scolaire ». Ce constat est partagé par les intervenants. Didier Mestejanot, IA-IPR chargé de l'accompagnement éducatif dans l'académie de Montpellier, concède que l'institution a « souvent réfléchi plus en termes d'organisation qu'en termes de pédagogie ». Les nouveaux dispositifs qui apparaissent sont ressentis, par les personnels comme par les élèves, comme une couche supplémentaire sur un véritable millefeuille pédagogique. Les enseignants ont de plus en plus de mal à se les approprier faute de directives, de moyens, de supervision

extérieure, d'autant plus que leur participation à l'accompagnement se fait en général sur la base du volontariat. Claude Rebaud, ancien proviseur et président d'Éducation et Devenir, souligne pourtant que l'efficacité d'un dispositif d'accompagnement dépend avant tout de sa mise en place à l'intérieur de l'établissement, « d'une véritable réflexion collective pour aboutir à un consensus sur les finalités de l'accompagnement au sein de l'établissement, et que ce consensus sur ces valeurs soit écrit dans le projet d'établissement ».

des avancées... à petits pas

La forêt des dispositifs ne saurait toutefois cacher de véritables avancées. Les enseignants ont développé de nouvelles approches pédagogiques, plus individualisées et soucieuses d'acquisition de compétences (comprendre comment on apprend) plus que de savoirs. Car le but de l'accompagnement est de rendre les élèves plus autonomes et leur permettre d'avoir une meilleure estime d'eux-mêmes. Les regards entre professeur et élève ont aussi évolué, et beaucoup de parents sont satisfaits d'une prise en compte plus individuelle de leur enfant... même s'ils y sont encore insuffisamment associés.

L'école remplit ainsi certainement mieux sa mission, comme le souligne Françoise Clerc : « La transmission des connaissances ne recouvre pas la totalité des missions de l'enseignant. Et les pratiques de classe n'intègrent pas

assez les pratiques d'aide, la communication étant centrée sur l'enseignant ». Christine Félix redoute cependant que la sacralisation de l'accompagnement personnalisé ait des effets pervers : « L'étude est un enseignement tribal. La classe doit rester le lieu d'exercice essentiel, et l'école ne doit pas entrer dans la logique de la marchandisation, du chèque-éducation ».

Après plus de deux heures de débat, le bilan est forcément mitigé. Beaucoup de bonnes intentions, des personnels et des élèves motivés, de nouvelles approches pédagogiques... Mais aussi des moyens qui ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions, notamment dans un domaine crucial : celui de la formation des accompagnateurs (sauf dans le projet d'accompagnement individualisé au lycée), qui doivent alors improviser dans un exercice fort différent du travail en classe entière. Il n'est pas question de cela dans la nouvelle formation proposée aux enseignants... Au total, c'est donc, selon Claude Rebaud, une politique des petits pas qui est mise en place par l'institution. L'enseignant devra inventer les méthodes de l'accompagnement en procédant, selon Christine Félix à « des arbitrages qui sont d'autant plus cruciaux qu'il n'y a plus de *garant méta-social* pour reprendre l'expression de François Dubet ». L'innovation pédagogique viendra donc une nouvelle fois surtout du terrain...

Thomas André



À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

À l'école Makarenko d'Ivry-sur-Seine, un projet d'accompagnement éducatif a vu le jour en 2008. Témoignage de Nadine Galliano, directrice de cette école classée Zep au coeur d'une cité dans le département du Val de Marne.

Peux-tu nous décrire ton école, son profil, son environnement ?

Construit il y a quarante ans au coeur d'une « cité », le groupe scolaire accueille aujourd'hui une population d'élèves et de familles qui ont subi de plein fouet, sur plusieurs générations, les conséquences des crises économiques et sociales. Bref, une école « très Zep » (redoutée des titulaires remplaçants et de l'IUFM !), tant dans les difficultés (scolaires, psychologiques, culturelles) d'une majorité d'élèves que dans la prévention/gestion des conflits avec les parents. La FCPE est active et soutient l'équipe enseignante mais la mixité sociale reste insuffisante (taux d'évitement élevé). Des effectifs peu chargés (douze classes pour 248 élèves), un maître « soutien Zep » pour les CP, mais un Rased qui ne peut répondre à tous les besoins et, surtout, le manque de

stabilité et la « jeunesse dans le métier » (six néotitulaires seconde ou troisième année) des enseignants ne facilitent pas la résolution durable des problèmes.

Quelles ont été les étapes de la mise en place du projet, quelle organisation a été retenue ?

Dès septembre 2008, l'accompagnement éducatif nous est apparu comme un dispositif adapté aux besoins et attentes des élèves et des familles, mais les conditions ne permettaient pas sa mise en place (« pressions » sur l'aide personnalisée...). En juillet 2009 nous avons repris la réflexion et, en septembre, onze enseignants sur treize ont décidé de s'impliquer. L'école Makarenko est, à ce jour, la seule école d'Ivry à avoir mis en place ce dispositif (une autre école doit démarrer en janvier avec cinq ateliers). Un budget de fonctionnement

de près de 4000 euros a été attribué par l'Éducation nationale et la ville d'Ivry, très intéressée par cette expérience, a également apporté une aide financière et logistique. Douze ateliers, tous à dominante culturelle (arts plastiques, musique, contes, cuisine, théâtre, journal d'école, site web) ont démarré début novembre, à raison d'une ou deux

assidus, qualité du travail produit, qualité de la relation avec les élèves et avec les familles (qui seront invitées à venir assister ou participer aux ateliers). Ce dispositif présente un réel intérêt sur le plan pédagogique : il permet de remotiver des élèves, par ailleurs en difficulté d'apprentissage, de modifier leur rapport à l'École (même s'il

« Outre son intérêt directement pédagogique, ce dispositif apparaît comme une réelle ouverture vers les familles et le quartier. »

séances hebdomadaires de 16 heures 30 à 18 heures ; cent cinq élèves y ont participé (tous les élèves volontaires ont pu être acceptés), cinquante vont s'y ajouter en janvier, puis d'autres encore en mars. On peut donc espérer que la quasi totalité des élèves aura bénéficié du dispositif au cours de l'année scolaire. Les études du soir complètent le dispositif (volet « aide aux devoirs »), sans y être intégrées pour le moment ; elles sont assurées par des enseignants et, en accord avec la ville, leur effectif est réduit à une douzaine d'élèves.

Quel premier bilan peux-tu tirer aujourd'hui ?

Après sept semaines de fonctionnement, le bilan est tout à fait positif : élèves enthousiastes et tous très

est encore trop tôt pour en évaluer les effets sur le plan strictement scolaire) et, pour les enseignants, de mieux connaître tous les élèves de l'école. Outre son intérêt directement pédagogique, ce dispositif apparaît comme une réelle ouverture vers les familles et le quartier. Dans cette perspective d'ouverture, il est à noter que la circonscription d'Ivry (sous l'impulsion des deux directrices Sgen-CFDT...) est la seule du département à mettre en place l'opération « ouvrir l'école aux parents » (ateliers de français et d'aide à l'insertion pour les parents, cf circulaire BO du 27 août 2009), dès janvier, sur quatre sites (deux collèges, deux écoles).

**Propos recueillis par
Laura Rakotomalala**



UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE

Claude Bressand est maître de conférences d'économie à l'Université de Paris I, il nous présente une initiative encore peu commune dans le supérieur.

L'UFR d'économie de Paris I accueille environ 900 étudiants en première année de sciences économiques, qui proviennent de toute la région parisienne, avec des profils dominants de bac ES mais aussi une proportion importante de bac S. Leurs différences de niveau, de maturité, de capacités, de curiosité intellectuelle, d'ardeur au travail est considérable, le taux d'échec est d'environ 40% aux examens de fin de semestre. Avant la mise en place du « plan licence » gouvernemental, l'UFR avait engagé une initiative qui partait du constat récurrent que l'aide habituelle, consistant à offrir des cours supplémentaires « de soutien », n'est pas la bonne : ceux à qui elle est destinée n'y vont généralement pas, et pas seulement par mauvaise volonté, mais parce qu'ils ont besoin d'un accompagnement individualisé dans la mise en œuvre des connaissances, une aide au comportement actif, et non pas un discours à sens unique supplémentaire.

Dans le dispositif qui fonctionne depuis deux ans, pendant le 1er mois de travaux dirigés [TD], tous les étudiants sont astreints à la remise hebdomadaire d'une préparation écrite de TD sur un programme annoncé à l'avance. Une photocopie est ramassée en début de séance, l'étudiant conservant l'original pour exposer sa préparation au ta-

Ces étudiants sont adressés par petits groupes (4-5) à un tuteur étudiant de deuxième année de master pour un rendez-vous hebdomadaire. Les étudiants arrivent avec leurs notes de cours et une première ébauche de la préparation à rendre au TD suivant, posent des questions au tuteur qui répond pendant une 1/2 heure. Puis ils s'installent dans

leur très faible quantité de travail. Plus de la moitié des étudiants ne vont pas en cours. Parmi ceux à qui est offert cet accompagnement, plus de la moitié refusent de rédiger et de rendre des préparations. Le programme décrit ne concerne que les équipes pédagogiques qui l'adoptent. Or trois inadaptations de l'Université pénalisent les étudiants en difficulté : le peu d'intérêt voire le mépris de nombre d'universitaires pour les questions pédagogiques, l'absence de culture et de sentiment de devoir en ce qui concerne l'évaluation et le compte rendu, le manque d'esprit collectif et coopératif centré sur les étudiants. La première année de licence s'apparente à une sorte de Zep universitaire sans violence, mais avec des comportements moyens d'enseignants qui ne s'adaptent pas au glissement progressif et inéluctable des comportements des étudiants. Lorsqu'on évoque tel ou tel lycée en zone difficile qui obtient de bons résultats, les deux facteurs principaux de cette réussite sont en général une discipline d'étude ouverte mais ferme et une équipe enseignante très soudée sur les objectifs et les méthodes. Nous n'avons ni l'une ni l'autre. Notre dispositif donne des résultats pour les étudiants en difficulté de bonne volonté (15 à 20% des inscrits) qui veulent s'en sortir et qui sont pris en charge assez tôt dans le semestre. Les progrès peuvent généralement se constater dans plusieurs matières, car la mobilisation durable produit des effets transversaux : le plus souvent, les problèmes majeurs des étudiants en difficulté ne sont pas spécifiques à telle ou telle matière, mais se rapportent à leur capacité à réfléchir, à raisonner, à rédiger, à mobiliser leurs connaissances, bref, à être étudiants.

► L'aide habituelle consistant à offrir des cours supplémentaires de soutien n'est pas la bonne.

bleau. Les TD sont conduits à partir du travail des étudiants. Les copies sont évaluées par une note A, B, C qui tient compte des connaissances, du travail, du raisonnement, de la rédaction et de la présentation. Au bout d'un mois, une 1ère interrogation écrite a lieu. Sur la base de tous ces éléments (y compris les notes d'exposé oral), chaque chargé de TD désigne 1/3 environ du groupe le plus en difficulté.

la salle de travail pour rédiger pendant une heure. Le tuteur les revoit environ 1/4 d'heure pour évaluer leur travail. Seuls les étudiants participant à ce programme continuent à remettre des préparations écrites à leur chargé de TD. Quelles leçons tirer de cette initiative ? Les handicaps des étudiants en difficulté ne sont pas leurs lacunes, mais leur faible niveau d'intérêt, leur refus de réfléchir et de raison-



Claude Bressand

UN COLLOQUE : POUR QUOI FAIRE ?

Deux militants de l'académie de Montpellier tracent quelques pistes dans la suite du colloque de janvier dernier.

Organiser un colloque régional, c'est tout d'abord plusieurs mois de travail, une équipe d'une dizaine de militants chargés de le concevoir, de l'organiser, de solliciter les adhérents pour un objectif précis porteur de sens. L'idée centrale était de réunir les adhérents autour d'un événement qui permette débat d'idées, constructions de revendications et... convivialité. « J'ai apprécié de rencontrer des personnels du premier degré et d'autres horizons, c'est toujours intéressant d'entendre ce qui se passe par ailleurs » témoigne Nathalie.

D'accord, il faisait un peu froid dans cette grande salle mais pour le reste, le colloque organisé par le Sgen-CFDT de l'académie de Montpellier le vendredi 15 janvier a été une pleine réussite : plus de 90 participants, des intervenants extérieurs de grande qualité, une organisation impeccable... La satisfaction était générale.

L'enjeu de cette journée était de mieux comprendre les attentes pédagogiques de l'accompagnement, de réfléchir aux conditions nécessaires pour les rendre efficaces et... de faire participer les adhérents. Lors de la table ronde et des ateliers, les interventions ont montré une inquiétude à propos des moyens alloués à ces dispositifs et du devenir des conseillers d'orientation. Les échanges ont permis de pointer du doigt des carences essentielles : les dispositifs sont si nombreux qu'ils deviennent illisibles pour les élèves comme pour les

enseignants. Ceux qui les animent sont livrés à eux-mêmes, sans formation et sans supervision extérieure : à *quand un accompagnement des accompagnateurs ?* Par ailleurs, les dispositifs sont souvent mis en place après tout le reste, et se glissent dans les cases vides des emplois du temps, ou en fin de journée (alourdissant ainsi encore les journées des élèves).

Mais au-delà d'un constat parfois sévère, il nous faut aussi dégager quelques pistes revendicatives. Deux grandes idées ont fait, semble-t-il, consensus.

Tout d'abord l'ensemble des disposi-

► **L'accompagnement ne doit plus être à la périphérie de l'offre éducative.**

tifs doit être repensé avec de meilleures articulations. Ensuite, pour être efficace, ils doivent être à la fois intégrés à l'emploi du temps de l'élève et au service de l'enseignant. Leur cadre doit être défini au sein du conseil pédagogique, qui ignore généralement le sujet. Bref : l'accompagnement doit être *recentré* et ne plus être à la périphérie de l'offre éducative.

À travers ce colloque le Sgen-CFDT a montré que le syndicalisme ne se résumait pas à une indispensable défense des personnels, mais nourrissait aussi la réflexion pédagogique pour constituer une vraie force de proposition. Une initiative à renouveler ? Pour Christine, qui a trouvé le colloque « chaleureux et

réconfortant » il faudrait « organiser de temps en temps des formations et attirer un peu plus de jeunes syndiqués ».

Il s'agit enfin de mieux armer nos adhérents pour participer aux débats sur leur lieu de travail. Agnès, infirmière, est repartie *les batteries bien rechargées*.

« Je vais me servir de cela pour une réunion de travail au collège vendredi. » Pour Daniel, le résultat fut tout aussi direct : « Le colloque m'aura au moins permis d'exprimer clairement la position du Sgen-CFDT sur la réforme du lycée et la grève de jeudi lors de l'heure syndicale assez suivie du Snes. » Pour Catherine, c'est plus nuancé : « Ce qui m'a manqué c'est de connaître clairement les dispositions concrètes de

l'accompagnement personnalisé prévues dans la réforme du lycée ».

Une double publication est prévue : le journal régional aux adhérents et ce numéro de *Quoi de Neuf ?* Le premier est envoyé à tous les adhérents de l'académie et cinq exemplaires seront mis à disposition de chaque correspondant d'établissement pour une diffusion dans les salles des maîtres et des professeurs. *Quoi de Neuf ?* sera diffusé lors des visites d'établissement. Deux outils de qualité qui s'intègrent dans une démarche plus vaste de développement et contribueront à construire l'image du Sgen-CFDT.

**Thomas André
et Joachim Dendiéval**

VERS UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES ?



En nous inspirant de ces pratiques, nous avons fait un rêve : *l'accompagnement pour tous en lycée pourrait être...*

Un taux d'encadrement qui permette de répartir les élèves en groupes de taille variable. Ici, tous les formats peuvent être imaginés en fonction des objectifs poursuivis, à condition de disposer d'au moins un adulte pour au maximum une dizaine d'élèves.

Un moyen par le tutorat de renforcer le lien entre les élèves et l'École, si distendu au lycée ; de remettre l'élève dans sa globalité au centre de sa scolarité, en intégrant mieux ses préoccupations et ses difficultés.

L'occasion pour les élèves de concevoir en petits groupes ou individuellement un vrai projet d'orientation en liaison avec les COP, là où aujourd'hui, ils sont souvent seuls une fois sortis du CIO.

Un moment privilégié pour réfléchir enfin à des questions essentielles : comment apprendre un cours ? Pourquoi je ne comprends pas ce que mon voisin comprend ? À quoi ça sert les annotations du prof sur ma copie ? Et si on parlait, ne serait-ce que quelques heures dans l'année, méthodes de travail.

Un espace pour développer des projets ambitieux et innovants en interdisciplinarité, histoire de casser le train-train quotidien, de rendre les élèves acteurs de leur apprentissage, de multiplier

les angles d'étude d'un thème, d'une notion et de faire se rencontrer les différents champs disciplinaires.

La possibilité de constituer en équipe disciplinaire ou interdisciplinaire des groupes d'élèves ayant les mêmes besoins à partir de l'analyse collective des évaluations ; de concevoir collectivement des dispositifs de remédiation adaptés aux difficultés rencontrées ; de s'appuyer sur l'hétérogénéité des classes pour développer la solidarité.

L'opportunité de développer l'autonomie des élèves au travail dans la classe,

► **L'accompagnement personnalisé n'a pas vocation à occuper la fin d'après-midi ou la fin de semaine.**

et donc de pouvoir consacrer du temps et de l'attention à des élèves ayant des besoins particuliers et au suivi individualisé de tous.

Mais pour que ce rêve devienne réalité, il nous faut...

Une solide formation initiale et continue aux techniques pédagogiques liées au travail de groupe, à l'évaluation, à l'interdisciplinarité, à la communication et au suivi.

Du temps. Beaucoup de temps. Pour préparer au mieux les séances, définir les groupes, se concerter entre collègues, concevoir des projets. Pas n'importe quel temps. Un temps reconnu et intégré au service des enseignants dans

La réforme des lycées a mis sur le devant de la scène cette drôle d'expression « accompagnement personnalisé » comme si c'était une nouveauté. Or plusieurs pratiques mises en œuvre ici ou là relèvent déjà de l'accompagnement.

toute sa dimension. Un temps collectif qui ne se limite pas aux interstices laissés par les horaires réglementaires disciplinaires. Un temps de qualité. L'accompagnement personnalisé n'a pas vocation à occuper la fin d'après-midi ou la fin de semaine.

Des espaces. Pour se réunir, pour travailler en petits groupes, pour bénéficier des nouvelles technologies et des multiples possibilités qu'elles offrent.

Des postes. De COP, de CPE, de profs, de formateurs. Parce que croire que l'on pourrait travailler correctement en accompagnement en utilisant seulement des heures supplémentaires est un leurre.

Un lieu de discussion et de réflexion pédagogique au sein de l'établissement. Pour coordonner le travail entre les équipes, apprendre les uns des autres et profiter au mieux des ressources, humaines et matérielles dont on dispose localement. Pour analyser et évaluer les pratiques.

Au final il est drôlement exigeant ce rêve.

Pour l'administration, pour

nous, pour les élèves. Cela suppose de travailler autrement. Et d'accepter que le lycée ne soit plus, comme au temps de sa création par Napoléon, un temple de savoirs disciplinaires cloisonnés et figés. Mais au contraire un lieu où les élèves pourront, chacun à sa façon, s'approprier et articuler pendant leur scolarité des connaissances complexes et multiples par les moyens les plus variés. Le risque est de cliver les enseignants. En même temps, il est peut-être temps de mutualiser et de laisser cours à la créativité.

**Catherine Nave-Bekhti
et Florent Ternisien**

POUR UN ACCOMPAGNEMENT EFFICACE

Jean-Michel Zakhartchouk enseigne les lettres dans un collège de l'Oise, il est formateur et animateur d'une revue très précieuse : *Les Cahiers pédagogiques*. Nous l'avons rencontré en décembre dernier.

Que penser de l'accompagnement éducatif ? « Tout d'abord, nous rappelle Jean-Michel, il y a une mémoire de l'accompagnement qui est occultée. Tout ce qui a pu se faire n'est pas capitalisé. » Ce travail de mémoire nous manque. L'accompagnement des élèves, on ne peut pas être contre, mais il ne doit pas devenir la solution miracle du système éducatif (après tout, si ça ne marche pas en cours, il y aura toujours l'accompagnement...). Il faut être tout aussi sceptique sur le volontariat des élèves : aider ceux qui veulent s'en sortir, oui mais les plus en difficulté n'y vont pas forcément, et pas dans la durée. Ajoutons l'ab-

sence de formation des intervenants avec un vrai risque de se réfugier dans l'exercice de rabâchage ou le simple soutien disciplinaire. En terme de moyens, l'accompagnement se fait forcément à la place d'autre chose, au moment où par exemple les itinéraires de découverte en collège ont

▶ Le rôle du conseil pédagogique devient central en terme de contenu.

quasiment disparu. Il arrive aussi qu'on arrête en cours d'année faute d'argent dans l'établissement (pour payer des heures sup). Regardons du côté du contenu et des modalités. Le plus important est de définir ses objectifs. Il peut y avoir

confusion d'objectifs. S'il y a reprise du cours il faut faire le lien avec le cours. On peut aussi se laisser la liberté d'aborder ce qui n'a pas été vu en cours. Les entretiens individuels avec les élèves sont nécessaires. C'est la personnalisation : prendre

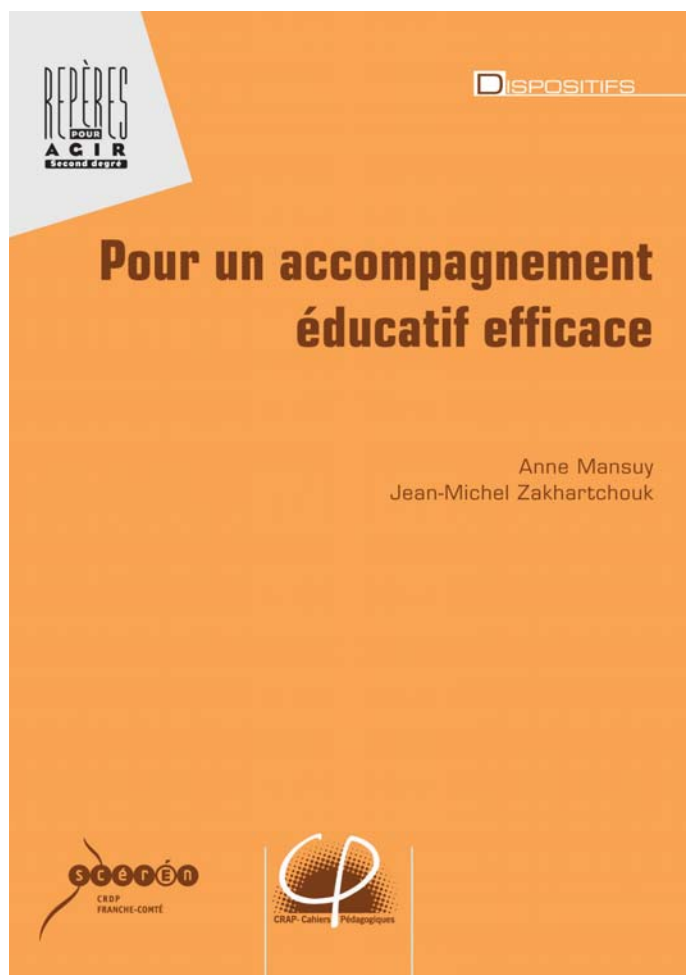
en compte les besoins de la personne (et non renvoyer l'individu à lui-même). « Un élève peut avoir envie de venir alors qu'il se débrouille bien, par exemple pour aider les autres. » On peut aussi mélanger des élèves de classes différentes. « Il faut se méfier des groupes trop petits, précise Jean-Michel, 8-10 c'est un bon chiffre. Changer les pratiques c'est aussi changer les rapports spatiaux dans la classe. Il faut réfléchir à une pédagogie du petit groupe. Ce qui est intéressant c'est d'admettre que l'on ne peut tout résoudre dans la classe. »

L'accompagnement pourrait être une priorité dans la formation des enseignants : « Pourquoi un élève ne réussit-il pas ? ». Nous avons besoin d'une évolution du métier vers une observation fine des besoins des élèves. Ce peut être l'occasion de travailler autrement, pas forcément en réexpliquant deux fois l'imparfait... Il faut parfois réexpliquer mais pas systématiquement. On peut prendre le temps de la méthodologie. D'autres questions se posent. Il ne faut pas tuer l'accompagnement associatif après l'école, il a son rôle à jouer. « L'école doit-elle toujours

être son propre recours ? Non, si on prend cette expression de façon trop stricte ; il est important d'impliquer le corps social en le faisant participer à la lutte contre l'échec scolaire. Il est intéressant de relier les différents dispositifs d'aide à un projet d'établissement réel. » Comment évaluer l'accompagnement ? Il ne faut pas oublier d'évaluer du côté des élèves. Ont-ils été aidés ? Les intervenants doivent rendre des comptes régulièrement et valoriser les élèves qui se sont engagés. « Il faut rassurer et donner de la force à l'engagement, précise Jean-Michel, certains élèves viennent très régulièrement mais ne progressent pas : il y a besoin alors d'un travail de fond et de beaucoup d'attention. » Il faut éviter la stigmatisation, c'est tout l'art de la communication : savoir proposer à l'élève. Avoir de mauvaises notes, c'est toujours être stigmatisé, dans un contrat il faut aussi récompenser l'assiduité. Enfin, il y a un besoin important de débat et de circulation de l'information dans l'établissement. Le rôle du conseil pédagogique devient central en terme de contenu. Il faut relier l'accompagnement avec le travail sur le socle commun et les compétences. Les conseils pédagogiques doivent se réunir et oser aborder les questions de fond.

Propos recueillis par Philippe Antoine

Pour un accompagnement éducatif efficace, CRDP de Franche-Comté, Besançon, Crap-Cahiers pédagogiques, Paris, septembre 2009, accessible en ligne sur le site des Crap-Cahiers pédagogique.



DES PETITS PAS VERS LA RÉUSSITE...

Jean-Pierre enseigne dans une école à Colombes dans les Hauts-de-Seine, il est également secrétaire fédéral et propose une analyse des dispositifs d'accompagnement individualisé.

« Dis donc Kévin, tu finis à quatre heures et demie ce soir ? »

« Ah non, ce soir j'ai foot après les devoirs. Et toi Cynthia ? »

« Non pas ce soir. Moi, j'ai révisé mon imparfait ce matin, à huit heures et demie avec Madame Marceline à l'aide perso ! »

Fiction ou réalité de ce dialogue, nos élèves depuis la rentrée 2008 doivent apprivoiser de nouveaux temps scolaires se situant entre « enseignement et accompagnement ». Rappelons succinctement les 3 mesures phares de l'administration Darcos en matière d'accompagnement dans nos écoles : 2 heures d'aide personnalisée hebdomadaire pour les élèves rencontrant des difficultés passagères (sur le temps scolaire en remplacement du samedi matin). Généralisation de l'accompagnement éducatif dans les écoles de l'éducation prioritaire (aide aux devoirs, activités artistiques et sportives de 16 heures 30 à 18 heures 30). Stages de remise à niveau pour les élèves volontaires de cours moyen durant les vacances de printemps et d'été. L'absence de dialogue social, l'impréparation et la recherche d'économies budgétaires ont conduit la grande majorité de nos collègues à refuser en bloc ces évolutions, pire, à penser qu'elles participaient au démantèlement du service public d'éducation.

Pourtant, dès la résolution Métier de son congrès fédéral de Montpellier en 1995, le Sgen-CFDT revendiquait la prise en charge individuelle des élèves dans le service des enseignants. Après plusieurs semaines de négociation, le Sgen-CFDT s'est donc engagé aux côtés du Se-UNSA pour signer un protocole garantissant la reconnaissance d'autres tâches que le face à face prof/élèves durant ces 108 h annualisées.

aide personnalisée sur temps scolaire

Depuis la rentrée 2009, un large consensus se dégage parmi nos collègues pour reconnaître la qualité relationnelle qui s'instaure dans ces groupes restreints de deux ou trois élèves. De même, la recherche du meilleur parcours pour nos élèves les conduit à réfléchir collectivement à la difficulté scolaire. Mais de nombreuses insatisfactions demeurent :

- absence de réflexion sur l'aménagement du temps de l'enfant (scolaire et péri-scolaire), allongement de la journée pour les élèves en difficulté ;
- aide personnalisée facultative soumise au volontariat des familles qui fluctue au gré de leur disponibilité ;
- pas ou peu d'efficacité pour les élèves en grandes difficultés, bricolage par manque de personnels spécialisés ;
- hiérarchie bloquant les initiatives

et friande de trop nombreuses remontées statistiques ;

- vie collective des écoles contrariée par l'émiettement des emplois du temps des collègues. Souhaitons que la récente parution du rapport de l'Académie Nationale de Médecine sur les rythmes de l'école relance le débat de l'aménagement de la semaine scolaire.

accompagnement après la classe

Maintenir la cohérence de l'ensemble des actions, aide personnalisée, étude, coup de pouce (dispositif d'aide à la lecture) dans une plage horaire contrainte relève souvent du casse-tête. De plus, la gratuité du dispositif nécessite des contacts volontaristes avec les familles pour éviter que ces actions se réduisent à une simple garderie. De même, il ne faut pas négliger la formation des intervenants, rémunérer les vacances sans retard et prendre en compte le travail supplémentaire de directeurs et directrices garants de son organisation et contraints actuellement au bénévolat.

Enfin, pour les stages de remise à niveau, c'est la semaine précédant la rentrée qui retient l'attention des collègues en permettant aux élèves de reprendre pied après la longue interruption des vacances.

Individualiser la lutte contre l'échec scolaire permet sans aucun doute un autre regard sur nos élèves, en redynamisant au passage la relation parents/profs. Cependant cela renvoie la responsabilité de l'échec uniquement à l'élève et gomme toute la dimension sociale, sociologique et territoriale des problèmes rencontrés. En l'absence d'une politique ministérielle de relance de l'éducation prioritaire, le maintien des moyens supplémentaires d'encadrement n'est pas suffisant. Nous devons revendiquer de nouvelles perspectives s'appuyant sur l'analyse approfondie des actions antérieures.



Jean-Pierre Bails

WEBOGRAPHIE

« ACCOMPAGNER »

De nombreuses ressources en ligne sur les différents dispositifs d'aide individualisée et d'accompagnement éducatif.

Sites institutionnels

- **Pour le ministère de l'Éducation nationale**, l'accompagnement éducatif c'est « accueillir les élèves après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes, des activités culturelles, artistiques et scientifiques ou une pratique sportive. » www.education.gouv.fr/cid5677/accompagnement-educatif.html

Des statistiques par région sont disponibles : (Bilan accompagnement 2008-2009).

www.education.gouv.fr/cid5677/accompagnement-educatif.html#l-accompagnement-educatif-pour-qui-

- **Le CRDP de l'académie de Créteil** propose des outils et une réflexion autour de ce thème

www.crdp.ac-creteil.fr/dossiers/index.php

Qu'est-ce que l'accompagnement éducatif ?

www.crdp.ac-creteil.fr/dossiers/accompagnement_educatif.php

Les dispositifs connexes : pour bien comprendre l'accompagnement éducatif

www.crdp.ac-creteil.fr/dossiers/dispositifs_connexes.php

- **EduScol** insiste, pour sa part, sur la passerelle entre école et famille instituée par ce dispositif :

« L'accompagnement éducatif accueille les collégiens et les élèves des écoles élémentaires de l'éducation prioritaire qui le souhaitent après les cours. Le dispositif propose une aide aux devoirs et aux leçons, la pratique de l'anglais oral, d'un sport ou une ouverture sur l'art et de la culture. C'est un temps passerelle entre l'école et la famille. » eduscol.education.fr/cid45656/accueil.html

- **L'académie de Versailles** indique sur son site les actions entreprises en différents lieux.

L'école après les cours : l'accompagnement éducatif

www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_8620/l-ecole-apres-les-cours-l-accompagnement-educatif



Pour aller plus loin

- **Pour un accompagnement éducatif efficace**

Un ouvrage réalisé par Anne Mansuy, Jean-Michel Zakhartchouk avec les Crap-Cahiers pédagogiques - CRDP de France-Comté, 2009 - 17 euros hors frais de port (voir page 13)

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6346>

- **Rapport de l'Académie Nationale de Médecine** : Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant (Yvan TOUITOU, Pierre BÉGUÉ)

www.academie-medicine.fr/detailPublication.cfm?idRub=26&idLigne=1768

- **L'association Éducation et Devenir** vient de publier son cahier numéro 6 : l'accompagnement dans tous ses États, 100 pages

www.educationetdevenir.fr/spip.php?article105&var_mode=calcul

L'accompagnement éducatif est une évolution inévitable et souhaitable du système éducatif. Remettant en cause, dans son principe, le fonctionnement actuel de l'école (un groupe classe, un enseignant voire une matière), il n'atteindra les objectifs qu'on lui fixe qu'à la condition de faire évoluer le rapport aux disciplines, de se débarrasser des carcans fonctionnels du groupe classe et de revoir le découpage de la journée scolaire.

AIDE MULTIFORME

PROPOSER UNE AIDE MULTIFORME

L'accompagnement éducatif permet un ciblage des difficultés propres aux élèves par un diagnostic collectif. La formation initiale et continue des enseignants doit intégrer prioritairement ce besoin.

L'aide doit être multiforme pour s'adapter aux profils des élèves. Aide disciplinaire et méthodologique, apprentissage de l'autonomie, suivi du parcours de l'élève et de son orientation. Son contenu porte sur les projets, les méthodes, les difficultés, les erreurs.

**ACCOMPAGNER
LES ÉLÈVES**

TEMPS SCOLAIRE

REPENSER LE TEMPS SCOLAIRE ET ADAPTER LES RYTHMES

Les équipes doivent pouvoir élaborer des projets et se concerter sur le temps service.

Dans le second degré, le conseil pédagogique est à intégrer pleinement au temps de l'établissement. Les groupes, à petits effectifs, sont à gérer avec souplesse en fonction de l'avancée des élèves. Dans le 1er degré il faut revenir sur l'organisation actuelle qui aggrave les conditions de travail des élèves et des enseignants.

L'accompagnement doit être intégré dans l'emploi du temps des élèves et des personnels, sans alourdir la journée de travail.

REUSSITE

FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Pour le Sgen-CFDT, deux dangers sont à éviter. L'accompagnement éducatif ne doit pas se transformer en un gadget sans ambition pédagogique qui dissimulerait le simple fait, pour les enseignants, de devoir travailler plus pour gagner plus.

On ne peut pas accepter qu'il vienne ajouter une strate de plus à l'empilement de tous les dispositifs déjà existants dont l'évaluation n'est toujours pas faite. Il doit devenir une priorité dans l'agencement du temps scolaire et des préoccupations de l'Éducation nationale pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés.

PLACE DES FAMILLES

DONNER UNE PLACE AUX FAMILLES

L'accompagnement éducatif suppose une définition des objectifs à partir d'un bilan personnalisé.

Cela nécessite un suivi de l'élève et de son évolution. L'expérience prouve que le bilan et le suivi sont d'autant plus réussis que les familles en sont partie prenante.

